

Cette présentation a été effectuée le 24 novembre 2014 au cours de la journée « Bâtir un environnement alimentaire sain et durable dans nos collectivités » dans le cadre des 18^{es} Journées annuelles de santé publique (JASP 2014). L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP à la section Archives au : <http://jasp.inspq.qc.ca>.



Bâtir un environnement alimentaire sain et durable
dans nos collectivités - 24 novembre 2014

.....

DRUMMONDVILLE
Charte de développement commercial
outil d'orientation et de développement durable
de la fonction commerciale

.....



La Charte de développement commercial, dévoilée en 2009 a mis la table pour orienter le développement commercial de la Ville de Drummondville.

Issu d'un long processus de diagnostics et de consultations, elle définit les grands axes de développement commercial durable, tout en planifiant des projets d'aménagement adaptés aux attentes et aux besoins de la population, et ce selon les objectifs et principes généraux du Plan d'urbanisme. Elle traite du devenir de toutes les activités appartenant au commerce de détail et de service.



Pourquoi une Charte de développement commercial ?

- Un peu d'histoire
- Les enjeux qui ont conduit à l'idée (fusions municipales, croissance rapide, vocation des quartiers, **mieux développer afin d'essayer de diminuer le tout à l'auto**)

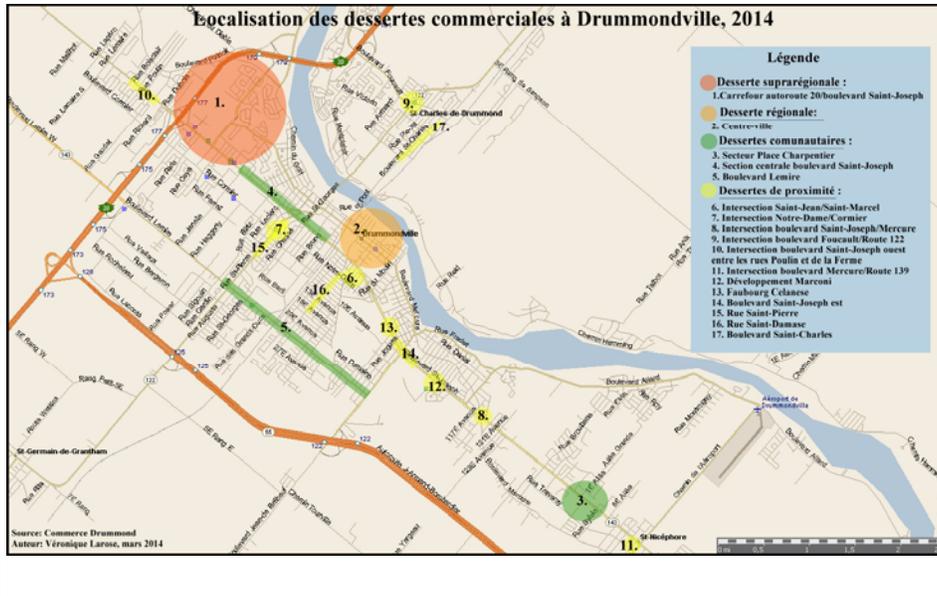
Les axes de préconisation en lien avec **le développement durable**

- La consolidation et la diversification des dessertes commerciales existants
- **Le confortement et la création des dessertes de proximité**
- La structuration économique et spatiale des dessertes secondaires
- Le positionnement des grandes surfaces et redéfinition des dessertes régionales

Les bénéfices concrets aujourd'hui



Localisation des dessertes commerciales à Drummondville, 2014



Les objectifs en lien avec le **développement durable** et l'aménagement du territoire

ÉCONOMIQUE

attractivité commerciale, concurrence,
développement des entreprises et de
l'emploi, équilibre entre les formes de
commerce;

SOCIAL

**garantir l'accès de la population à la
consommation et aux services de
proximité;**

ENVIRONNEMENTAL

**intégration urbaine du commerce,
développements plus économes en
déplacements et en consommation
d'énergie, développement durable par
la réutilisation des bâtiments existants;**

STRATÉGIQUE

renforcement du rayonnement du
commerce local, globalement et par
zones commerciales.



Les critères



- **l'environnement**
- l'offre commerciale
- la consommation des ménages
- la perspective économique
 - la densité commerciale
 - **l'évolution démographique**
 - l'évolution du marché de la consommation en volume
 - l'évolution potentielle du marché commercial
 - les fuites commerciales
- la perspective territoriale



Le confortement et la création des dessertes de proximité dans un objectif de développement durable

- donner au **commerce de proximité les moyens de répondre efficacement aux besoins quotidiens et à leur évolution structurelle**
- **Éviter le tout à l'auto, favoriser les modes de transport alternatifs (transport en commun, marche, vélo, etc.)**
- Réaffirmer le centre des quartiers dans leurs fonctions de dessertes de proximité.



Tendances aux petits formats

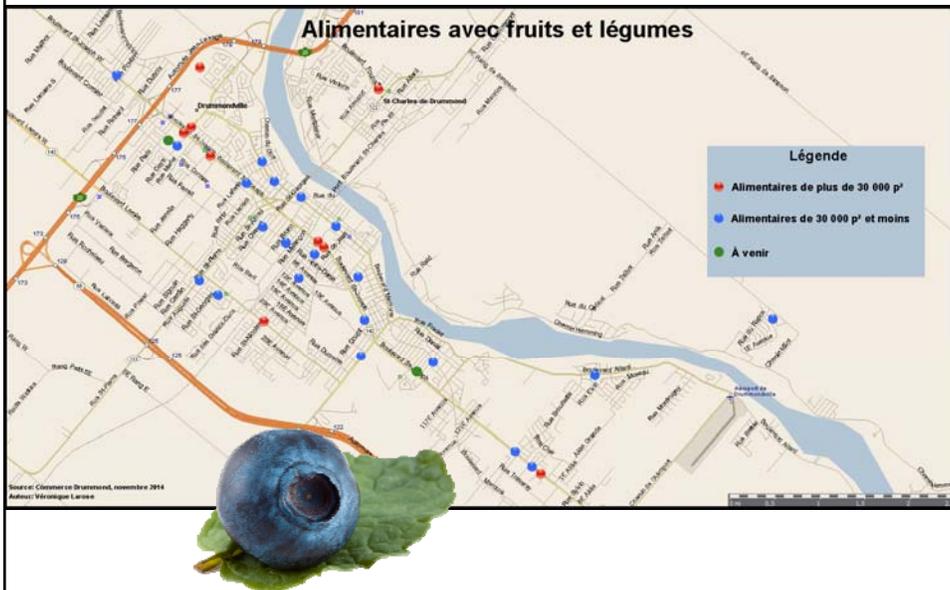


Résultats à Drummondville

- Convaincre des promoteurs en immobilier commercial à investir
- Convaincre des promoteurs commerciaux à s'établir
- Accompagner les promoteurs tout au long du processus



Alimentaires avec fruits et légumes



Centre-ville

- Début des année 2000 perte du dernier alimentaire
- 2002 recrutement de deux grandes surfaces alimentaires



Secteur Saint-Charles

- Offre alimentaire pratiquement inexistante
- 2009 recrutement d'un promoteur en immobilier commercial



Secteur Lemire

- Offre alimentaire inexistante
- 2010 recrutement d'une entreprise commerciale



Secteur Marconi

- Offre alimentaire inexistante
- 2015 établissement d'une entreprise alimentaire





EN BREF...

.....

La Charte de développement commercial est un outil de base qui nous aide à développer l'appareil commercial afin d'éviter des effets déstructurant sur le tissu urbain et social (développement harmonieux respectueux de l'environnement), et ce, en l'adaptant aux besoins et attentes de la population.

.....

